



# DANS NOS LYCÉES, NOS FACS ET NOS QUARTIERS ORGANISONS LA RIPOSTE AU GOUVERNEMENT RETRAIT DU PROJET DE LOI EL KHOMRI !

*Faciliter les licenciements, augmenter le temps de travail, dégrader les conditions d'emploi, légitimer le chantage patronal... c'est tout cela que contient le projet de réforme El Khomri sur le droit du travail ! Ce projet, présenté il y a quelques jours par la ministre du Travail, vise à détruire des acquis sociaux fondamentaux afin de répondre aux exigences du patronat. Les jeunes, en tant que travailleurs ou futurs travailleurs, seront les premiers touchés par ces mesures. Il est aujourd'hui indispensable que la jeunesse se mobilise massivement pour mettre en échec ce gouvernement au service du patronat. Comme en 2006 avec le CPE, les forces sont là pour gagner ! Dans nos lycées, dans nos facs, dans nos quartiers, sur nos lieux de travail, mobilisons-nous de façon massive et déterminée ! Retrait pur et simple du projet ! Défense des conditions de travail et des salaires !*

## QUE CONTIENT CETTE RÉFORME ?

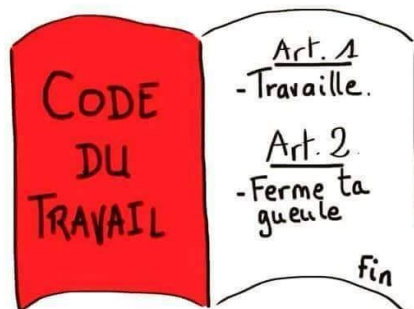
### UNE ATTAQUE SANS PRÉCÉDENT CONTRE LE TEMPS DE TRAVAIL

Le projet annonce une nouvelle possibilité de déroger aux 35h jusqu'à, exceptionnellement 60h de travail par semaine. C'est un véritable retour au 19e siècle !

Il prévoit également une plus faible majoration des heures supplémentaires. Dès lors, par simple accord, une heure supplémentaire ne sera plus payée que 10% de plus, alors que la majoration actuelle est de 25%.

Jusqu'à aujourd'hui, tout salarié doit avoir une pause de minimum 11 heures entre deux journées de travail. Le projet donne la possibilité au patron de fractionner les repos ce qui aura de lourdes conséquences sur nos conditions de travail, de repos et sur la vie personnelle.

## LE CODE DU TRAVAIL VU PAR VALLS



Dans la réglementation actuelle, les apprentis mineurs ne peuvent travailler plus de 8h par jour et 35h par semaine. La ministre propose de nous faire travailler désormais 10h par jour et 40h par semaine. L'inspection du travail ne pourra plus s'y opposer. Voilà de quoi dégrader encore un peu plus nos conditions d'étude et de travail !

**LE CAC40 NE CONNAIT PAS LA CRISE : 80 MILLIARDS DE PROFITS EN 2015.  
REFUSONS LES NOUVEAUX CADEAUX AU PATRONAT.**

**MERCREDI 9 MARS TOUS DANS LA RUE !**

**-12H30 DEVANT LE SIEGE DU MEDEF, AVENUE BOSQUET (M° ECOLE MILITAIRE)**

**-14H MANIFESTATION AU DÉPART DE LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE.**

## JEUNES COMMUNISTES PARIS 15E



Nous contacter : [jc.paris15@gmail.com](mailto:jc.paris15@gmail.com)

Notre site : <http://jeunescommunistes-paris15.fr>

Facebook : [facebook.com/jcparis15](https://www.facebook.com/jcparis15)

## UNE LIBERTÉ TOTALE DE LICENCIER POUR LE PATRON

El Khomri veut étendre les possibilités de licenciements économiques en cas, notamment, de refus du salarié de travailler encore plus loin de son domicile. Elle veut requalifier les licenciements économiques en licenciements pour faute pour les salariés qui n'accepteraient pas des dispositions, par exemple un plan d'augmentation du temps de travail, contrairement à leur contrat de travail.

Aujourd'hui, quand un salarié conteste une décision, il peut attaquer son patron devant le tribunal des Prud'hommes. Le projet de loi prévoit de plafonner le montant des indemnités perçues par les salariés, notamment en cas de licenciement abusif. En d'autres termes, même quand le patron est reconnu coupable, les indemnités qu'il devra verser seront minimales. De quoi rendre les travailleurs jetables !

### UNE LÉGITIMATION DU CHANTAGE PATRONAL

El Khomri propose également la mise en place de « référendums » d'entreprise qui permettront de casser toute opposition syndicale. Lorsqu'un patron proposera une modification des conditions de travail (par exemple instaurer le travail du dimanche) et que les syndicats s'y opposeront, il pourra à sa guise organiser un référendum dont le résultat sera toujours défavorable aux travailleurs ! Par cela, la ministre détruit toute combativité syndicale et légitime le chantage patronal !

***Augmenter le temps de travail, faciliter les licenciements, légitimer le chantage patronal... tout cela n'est pas acceptable ni négociable. Comme en 2006 pour le CPE, la jeunesse et l'ensemble des travailleurs doivent se mobiliser main dans la main pour faire entendre leurs exigences. Dans nos lycées, nos facs, nos quartiers et nos entreprises, construisons la riposte !***

***Retrait du projet de loi ! Transformation des contrats précaires en CDI ! Création d'emplois dans le secteur public !***

### EN 2006 LA JEUNESSE FAISAIT RECULER LE GOUVERNEMENT

Au printemps 2006, le gouvernement de droite, derrière son ministre Dominique De Villepin, proposait le Contrat Première Embauche (CPE). Ce dernier prévoyait, l'embauche des jeunes de moins de 26 ans dans un contrat précaire puisque la période d'essai durait deux ans ; autant de temps pendant lequel le patron pouvait licencier comme bon lui semble !

La très forte mobilisation des travailleurs et de la jeunesse, en particulier des lycéens et des étudiants, a contraint le gouvernement à reculer. Servons-nous aujourd'hui de ce repère pour mettre en déroute le gouvernement. Non à la loi El Khomri ! Retrait du projet !



## TU PARTAGES NOS REVENDICATIONS ? REJOINS LES JEUNES COMMUNISTES !

La Jeunesse Communiste est une organisation de lycéens, d'étudiants et de jeunes travailleurs qui militent pour défendre nos droits et obtenir des améliorations de nos conditions d'étude et de travail. Ce projet s'accompagne d'une volonté de vaincre le capitalisme et de bâtir le socialisme, mie en commun des moyens de production. Tu peux nous rejoindre pour vaincre ce système injuste et inégalitaire et participer à nos actions militantes, nos diffusions de tracts et nos soirées (réunions, débats, projections de films...). Unis contre les profiteurs, nous serons plus forts !

Comment rejoindre la Jeunesse Communiste du XVe arrondissement ?

Renvoie les informations suivantes :



Nom:.....  
Prénom.....  
Adresse:.....  
Téléphone .....

En main propre à un militant communiste.

Par mail : [jc.paris15@gmail.com](mailto:jc.paris15@gmail.com)

Par lettre : JC 130 rue Castagnary, 75015 PARIS